

L'auto-évaluation croisée des formations de Toulouse 3 et Lyon 1

Régine André-Obrecht

Philippe Lalle

11 juillet 2014

Pourquoi?

- Etablissements de la vague A
- En 2009, Fiche d'autoévaluation demandée par l'AERES, confiée aux responsables de diplômes, dans l'urgence, sans vrai travail critique.
- Autoévaluation... « croisée » ?



Pourquoi?

- Deux établissements de la vague A, de tailles comparables, de périmètres comparables, sans cohabilitations existantes, avec beaucoup de points communs! 
- A Lyon1:
 - 23 masters (en porteur principal, hors métiers de l'enseignement)
 - 13 licences (dont STAPS à 4 spécialités)
 - 2 DEUST
 - 60 Licences professionnelles (55 ouvertes)
 - tout le secteur santé (première université de France)

Pourquoi?

- Deux établissements de la vague A, de tailles comparables, de périmètres comparables, sans cohabitations existantes
- Rencontre des équipes à l'automne 2013
- Constitution d'un dossier commun
- Préparation d'une grille d'expertise, avec question de synthèse (7-8)
- Petite formation des experts sur les attendus



Le dossier d'expertise

- Basé sur le dossier AERES de la vague E

Un peu simplifié mais pas trop (ne pas avoir à faire le travail en double: autoévaluation et évaluation!)

- Quelques points reformulés ou complémentaires

3.4.7 Politique de formation à la pédagogie universitaire des enseignants et enseignants-chercheurs (formations internes, colloques...).

La grille d'expertise

- Basée sur la grille des experts AERES de la vague E
 - Largement simplifiée, clarifiée, avec la référence du paragraphe où trouver l'information
 - Sans notes !
 - Anonymes
- Questions de synthèse (7-8)

La grille d'expertise: synthèse

- La formation a-t-elle des objectifs scientifiques et/ou professionnels clairs et lisibles, en particulier par rapport au référentiel des compétences en licence, et l'organisation de la formation est-elle en adéquation avec ces objectifs ? La formation est-elle attractive ?
- La formation présente-t-elle des modules d'ouverture et d'acquisition de compétences additionnelles, transversales, et préprofessionnelles en adéquation avec le référentiel des compétences en licence?
- Les modalités du contrôle des connaissances et aptitudes acquises par les étudiants sont-elles adaptées aux objectifs de la formation ?
- La formation utilise-t-elle des dispositifs favorisant l'aide à la réussite des étudiants, et facilite-t-elle les réorientations et passerelles ?
- La formation a-t-elle connaissance du devenir des étudiants ? Les résultats en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études sont-ils satisfaisants au regard du contexte ?
- La formation dispose-t-elle d'une équipe pédagogique adaptée aux objectifs, d'un conseil de perfectionnement régulièrement réuni, et s'appuie-t-elle sur une évaluation des enseignements par les étudiants ?
- La formation a-t-elle pris en compte les éléments de la précédente évaluation de l'AERES ?

Le travail supplémentaire pour l'établissement

- Fourniture plus complète d'enquêtes
- Relecture des expertises avant envoi au partenaire

Le résultat

- Les dossiers:

Souvent longs... trop longs...

- Les expertises: variables selon les experts
 - Parfois très bien
 - Parfois non réalisées ou si peu...
 - Parfois trop rapides ou centrées sur soi (et pourquoi vous ne faites pas comme chez moi?)
 - Un cas où les équipes se sont contactées!

Des freins

- La qualité des experts
- L'instabilité des procédures AERES
 - Objectifs (bilan+projet => bilan seul)
 - Forme des dossiers
 - Apparition des champs!

Apports de l'autoévaluation

- Acceptation de la démarche (certains veulent répondre aux experts)...
- Anticipation du travail
- Mise en ordre de marche de l'établissement pour fournir des données, des suivis (OVE)
- Temporisation de la préparation des maquettes

